

**Avec l'automne, les réformes
tombent comme des feuilles.
A nous de les balayer !**

La réforme du collège devrait entrer en vigueur à la rentrée 2016, c'est en tout cas ce que souhaite notre ministre Vallaud-Belkacem. Cette réforme, très majoritairement contestée en salle des profs, et contre laquelle 15 000 enseignants et parents ont manifesté le samedi 10 octobre à Paris, est le noyau central de plusieurs autres, toutes liées les unes aux autres mais pas forcément compatibles. Ainsi, la réforme des programmes, retoquée une seconde fois par le CSE, devrait, elle aussi, se mettre en place à la rentrée prochaine. Le problème est que cette réforme impacte tous les niveaux à la fois. Par conséquent, comment les 4^e et les 3^e pourront-ils participer aux 6 EPI, imposés qui pourront faire l'objet d'une évaluation pour le DNB version 2017 ? Car la troisième réforme est celle de l'évaluation... Nos élèves vont donc, pour certains, prendre les nouveaux programmes « en cours de route », au risque d'être évalués sur des notions qu'il n'auront pas étudiées.

En dehors du fait que la réforme du collège est une aberration, tout cela manque cruellement de logique et d'organisation. Comment les enseignants prépareront-ils en même temps les cours de quatre niveaux en se concertant avec les collègues du même cycle (ainsi qu'avec tous les professeurs des écoles qui dépendent de leur établissement) ? Et que l'on ne nous fasse pas la leçon de l'utilisation du temps scolaire en dehors de nos ORS ! De plus, les enseignants devront recevoir cinq jours de « formation » dans l'année, préparer les futurs EPI, se « bagarrer » avec leurs collègues pour obtenir des dédoublements dans leurs disciplines au moment de la DHG. Car tout cela se passera bien sûr sur fond d'autonomie des établissements, dont les effets néfastes sur le fonctionnement des lycées depuis la réforme Chatel de 2010 sont démontrés.

Depuis cette dernière, en l'absence de cadrage national, les lycées doivent déterminer eux-mêmes les enseignements qui s'effectueront en classe entière et ceux qui seront dédoublés. La dotation horaire laissée à l'initiative de ces établissements étant insuffisante, de nombreux dysfonctionnements sont recensés chaque année. Par exemple, afin d'économiser quelques heures, certains établissements font le choix de fusionner des enseignements d'exploration de seconde, ou de n'attribuer aux élèves qu'une partie de l'horaire réglementaire d'Accompagnement Personnalisé auquel ils ont droit. Ces situations affectent également la rémunération des enseignants : accompagnement personnalisé rémunéré en HSE au lieu d'être incluse dans le service, ce qui en plus depuis cette année prive les collègues de la pondération à laquelle ils ont droit pour l'AP effectué en cycle terminal.

Ces dysfonctionnements sont bien connus du ministère qui tente de les passer sous silence. C'est la raison pour laquelle le bilan de la réforme des lycées de 2010 est repoussé de mois en mois. L'essentiel pour le ministère est de continuer à faire des économies, comme le reconnaît la ministre lorsqu'elle affirme que le nombre d'heures d'enseignement par élève a baissé de 6,5% en quatre ans au lycée.

Nolwenn PONTOIZEAU, Clg L'oiseau blanc, Criquetot L'Esneval
Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

Frontières de classe

La même image en boucle sur toutes les télévisions : celle d'un homme, sans chemise, escaladant les barrières pour fuir.

Pas un migrant, non, mais un dirigeant d'Air France fuyant la colère des salariés.

Deux chemises déchirées d'un côté, 2 900 postes supprimés de l'autre.

La solidarité de classe ne se discute pas. Ainsi, dans une touchante unanimité, les dirigeants du PS, de la droite, du Medef, mais aussi de certains syndicats ont condamné sans réserve la « violence » des salariés à l'égard des dirigeants d'Air France.

On a les indignations que l'on peut.

Notre solidarité à nous, elle va aux travailleuses et travailleurs qui subissent au quotidien la violence des patrons, prêts à sacrifier autant d'existences que nécessaire pour sauvegarder les profits.

Elle va aussi bien sûr aux migrants qui tentent de rejoindre l'Europe mais se heurtent aux barbelés et murs dressés un peu partout, à l'hypocrisie ou aux discours de haine des gouvernements européens qui ont contribué par leur politique de soutien aux dictateurs, de pillage des ressources, d'aventures guerrières à les pousser sur la route de l'exil.

Elle va à toutes les victimes d'un ordre mondial injuste, un ordre qui, du Nord au Sud, broie des millions de vies, saccage le climat et prépare le pire si nous les laissons faire.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

Congrès FSU : votez pour l'École émancipée !

Avant le congrès de la FSU de février prochain (au Mans) a lieu le vote des syndiqué-es sur le rapport d'activité et les textes d'orientation des tendances. Ce vote est organisé du 5 novembre au 26 novembre.

www.ecoleemancipee.org

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Solidarité avec tous les migrant-e-s !

L'asile est un droit ... théorique dans les conventions internationales issues de la 2nde guerre mondiale ! Aujourd'hui, que doit faire un-e migrant-e qui fuit la guerre en Syrie, en Irak, en Lybie ou en Erythrée pour demander l'asile, en Europe par exemple ? Quitter son pays, affronter l'exil, le déracinement et la souffrance ... mais aussi risquer sa vie dans une barque sur la Méditerranée ou dans un camion en Europe de l'est pour « simplement » accéder au territoire de l'Europe forteresse. L'asile, qui signifie la protection accordée à toute personne dont la vie est menacée dans son pays, n'est pas accordé, dans les faits, par l'Union Européenne, et au sein de cette dernière, c'est la course à ceux qui en feront le moins.

La France, par exemple, ne donne asile qu'à quelques centaines de migrant-e-s, peut-être quelques milliers dans les 2 ans à venir (soit moins de 0,04% de sa population !) quand l'Allemagne s'apprête à en accueillir 800 000, le Liban déjà plus d'un million, la Jordanie plus de 800 000 (respectivement un quart et un huitième de leur population !) et la Turquie 2 millions. Face à cette situation, il est de notre responsabilité de favoriser partout les initiatives de solidarité et d'aide aux migrant-e-s, pour faire reculer le repli sur soi, pour les aider concrètement à trouver protection.

À Rouen, un large collectif d'associations, d'organisations syndicales et politiques, dont la FSU, organise les « 4 heures de SOLIDARITÉ avec tou-te-s les migrant-e-s » samedi 7 novembre de 15H à 19H à la Halle aux Toiles. Des témoignages, des échanges, des informations mettront en lumière la nécessaire solidarité pour les damnés de la guerre !

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNESup, Rouen.

Écoles en REP+ : Comment saper l'École Publique en installant le chaos

Les REP+ se sont mis en place en cette rentrée 2015, avec leur système de remplacements dont l'objectif affiché est de « libérer du temps pour permettre le travail en équipe et la formation des enseignants ».

Une telle organisation tient déjà de la gageure (au Havre : 7 réseaux, 34 écoles, 238 classes, 14 ZIL -remplaçants- REP+) ; Le nombre de ZIL REP+ étant largement insuffisant, la gageure tourne à la farce – sinistre au regard des besoins et des difficultés de ces écoles.

Pour les équipes (en particulier pour les directions), la visibilité est nulle, et il faut multiplier les efforts pour maintenir cohérence et continuité du travail.

Pour les collègues ZIL (pour la plupart débutants), les difficultés s'ajoutent les unes aux autres : déjà affectés seulement aux classes les plus dures, la hiérarchie n'a installé aucune continuité dans leurs remplacements... mais multiplie les injonctions contradictoires et pressantes.

Pour les élèves, la multiplication des enseignants (dès la semaine de rentrée!) se passe de commentaire...

Difficile d'imaginer méthode plus efficace pour saper l'École Publique et accroître les tensions (dans les classes, entre collègues, avec les parents). Il est urgent d'ouvrir les yeux : les vernis progressistes, pédagogiques qui maquillent encore parfois les discours gouvernementaux ne doivent pas masquer des objectifs idéologiques clairs et brutaux. Après la réforme des rythmes, il s'agit toujours, pour ce gouvernement comme pour les précédents, de défaire morceaux par morceaux le service public d'éducation.

Thomas AUDIGIER, Ecole élémentaire Jean Jaurès, Le Havre.

Collèges en REP+ : Pondération et temps de concertation... une belle illusion !

On s'y attendait : passer en REP+, c'est loin d'être de tout repos ! Les difficultés de cette rentrée étaient prévisibles. Pourtant, rien n'a été fait pour les éviter.

La pondération des heures devant élèves était une promotion alléchante pour enseigner dans ces zones difficiles et devait libérer ainsi du temps pour se concerter, à condition que l'équipe éducative soit en mesure de se réapproprié collectivement ce temps qui lui était dédié. Or, chaque chef d'établissement a fait comme il l'entendait ! Le temps de concertation peut être inscrit dans l'emploi du temps des enseignants, parfois pas, un planning de réunions imposées et annoncées comme obligatoires peut être distribué,... Ces situations variées isolent les collègues REP+ les uns des autres, en rendant une réponse collective difficile.

La pondération a également eu un retentissement sur la répartition de service des collègues. Elle a libéré des heures devant élèves, assurées par des compléments de service. Les nouveaux collègues se retrouvent parfois dans des situations particulièrement précaires, à devoir intervenir dans 2 ou 3 établissements havrais, alors même que l'on sait combien il est important d'avoir une bonne cohésion d'équipe dans ce type d'établissement !

Cette rentrée en REP+ dans les collèges annonce une série de réformes qui viendra renforcer l'autonomie des établissements, casser l'idée d'un service public d'éducation, en multipliant les difficultés pour les enseignants. La réforme du collège qui doit entrer en application à la rentrée 2016 va dans la même direction car la volonté du gouvernement sera cette fois-ci de s'attaquer aux contenus pédagogiques et disciplinaires d'une éducation qui ne sera, désormais, plus nationale.

Maïte DOUMEINGTS, Collège Henri Wallon, Le Havre

COP 21 : à nous d'agir !

Malgré les vingt et une années écoulées depuis la 1^{ère} « conférence climat » de Berlin en 1995 et les soi-disant engagements de la plupart des états, la situation de la planète ne cesse de se dégrader selon le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Evolution du Climat). Les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus sentir : multiplication des inondations dans certaines régions, cyclones de plus en plus violents, menaces de disparition de certaines îles ou littoraux (imaginons une partie du Havre sous les eaux). L'ONU estime à 20 millions le nombre de réfugiés climatiques dans le monde. Pourtant cette accélération du réchauffement n'a rien de naturel, c'est une des conséquences du système capitaliste basé sur les inégalités et le profit pour une infime minorité. Les solutions ne viendront pas « d'en haut », comme par exemple une géo-ingénierie pilotée par les multinationales, mais de l'intervention des populations à tous les niveaux. Le mouvement syndical a toute sa place pour imposer un autre système de développement respectueux de l'environnement et des droits sociaux et humains.

Au Havre et à Rouen, des collectifs unitaires se sont créés et ont participé activement à l'arrivée de l'Alternatiba Tour les 26 et 27 septembre d'une part et 3 et 4 octobre d'autre part, initiatives qui ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de participant-es dans toute la France. Cela correspondait au top départ des mobilisations qui déboucheront sur la grande manifestation internationale qui aura lieu à Paris le 12 décembre 2015.

Au Havre, une conférence débat aura lieu le 18 novembre (date à confirmer) afin de préparer localement cette manifestation.

Contact du collectif havrais : salamandrecollectif@laposte.net

Contact du collectif rouennais : local@coalitionclimat21.org

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.